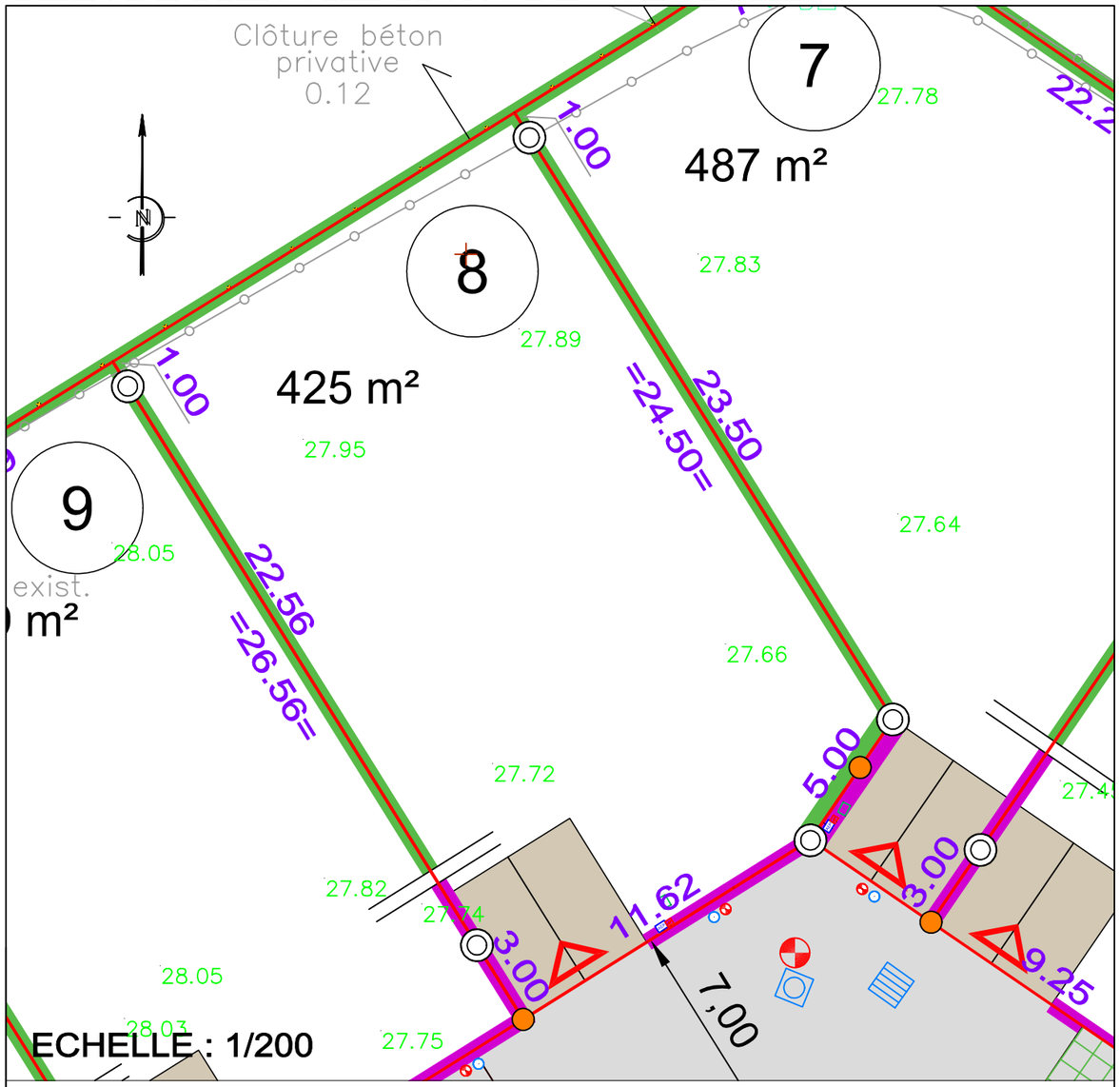
PLAN DE PRESCRIPTIONS DES CLOTURES



LEGENDE DES PRESCRIPTIONS DES CLOTURES

CLÔTURES À CHARGE ACQUÉREUR

Clôture allant jusqu'au droit de la façade sur rue.

Si clôtures, elles respecteront les prescriptions de l'article 11, page 7 du règlement écrit PA10.1 indice A.

Si clôtures, elles seront minérales ou végétales avec une hauteur maximale de 1.80m.

Si clôtures, elles seront composées d'un mur bahut de 0.80m surmonté ou non d'un dispositif à claire-voie avec pilier, l'ensemble ne dépassant 1.50m.

Si clôtures, elles seront composées d'un grillage doublé d'une haie d'essences locales et variées, l'ensemble d'une hauteur maximale de 1.80m. hors emprise servitude de refoulement.

Maître d'Ouvrage :

SARL L'IMMOBILIER DU SOLEIL
22 rue Benjamin Franklin - Bât Le Phoenix
85 000 LA ROCHE SUR YON
Tél : 02.51.41.06.15
web : www.terimmo-atlantique.com
E mail : contact@terimmo-atlantique.com

Architecte Urbaniste :

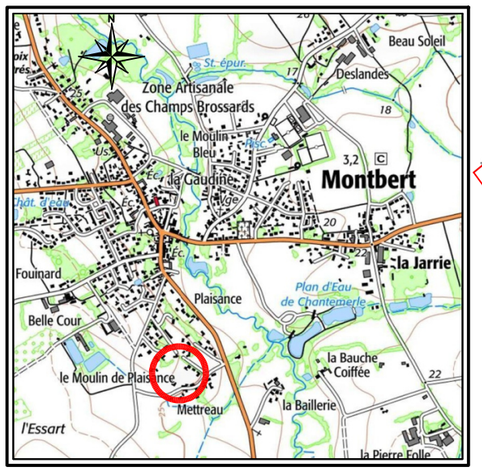
ADAUC
Cyrille ROCHER
5 Boulevard du Manoir Saint-Lô
44300 NANTES
Adresse E Mail : cro@adauc.fr

COMMUNE DE MONTBERT

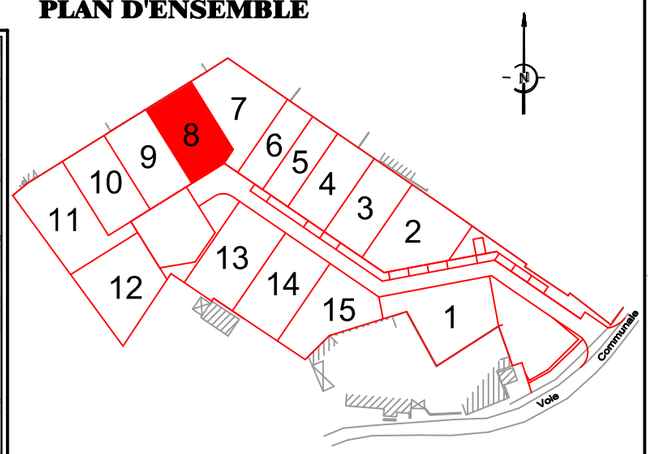
LOTISSEMENT " LE PRE DES LANDES "

LOT 8	Adresse : 12 rue des Bourgeons
Permis d'Aménager : PA 044 102 25 00002 du 12 Mars 2026	Cadastre : Section AL n°196 Surface Arpentée : 425 m² Surface plancher : 240 m² Servitude Particulière : OUI ☐ NON ☒

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



PLAN DE VENTE DEFINITIF

CDC CONSEILS
ingénierie géomètre topographie
S.A.S. DE GEOMETRES-EXPERTS FONCIERS
MACHECOUL (44) : Rue Clément Ader – ZI de la Seiglerie II 44270 MACHECOUL–SAINT–MEME
02 40 78 60 20 – cdcconseils@cdcconseils.com
BOUFFERE (85) : 6 rue René Descartes – P.A. de la Bretonnière 85600 MONTAIGU–VENDEE
02 51 94 18 48 – cdcconseils85@cdcconseils.com
Site internet: www.cdcconseils.com

N°	Date	Nature de la Modification	Intervenant	Contrôle
1	09.03.2026	Plans de vente provisoires	H.M.	J.D.R.
2	21.10.2026	Plans de vente définitifs	H.M.	

Dossier 33182

LÉGENDE

- ENROBÉ
- STATIONNEMENT PAVÉS ENHERBÉS
- ESPACE VERT
- HAIE EXISTANTE
- ARBRE OU ARBUSTE EXISTANT
- ARBUSTE REPRIS SUR LE PROJET
- ARBRE PROJET
- HAIE À CHARGE ACQUÉREUR
- ACCÈS IMPOSÉ : LARGEUR 4.0 m
  2 PLACES LIBRES SUR LE LOT
- 2 PLACES EXTÉRIEURES NON CLOSES PAR LOGEMENT : 5.0 x 5.0 > POSITION IMPOSÉE
- 2 PLACES EXTÉRIEURES NON CLOSES PAR LOGEMENT : 7.0 x 5.0 > POSITION IMPOSÉE

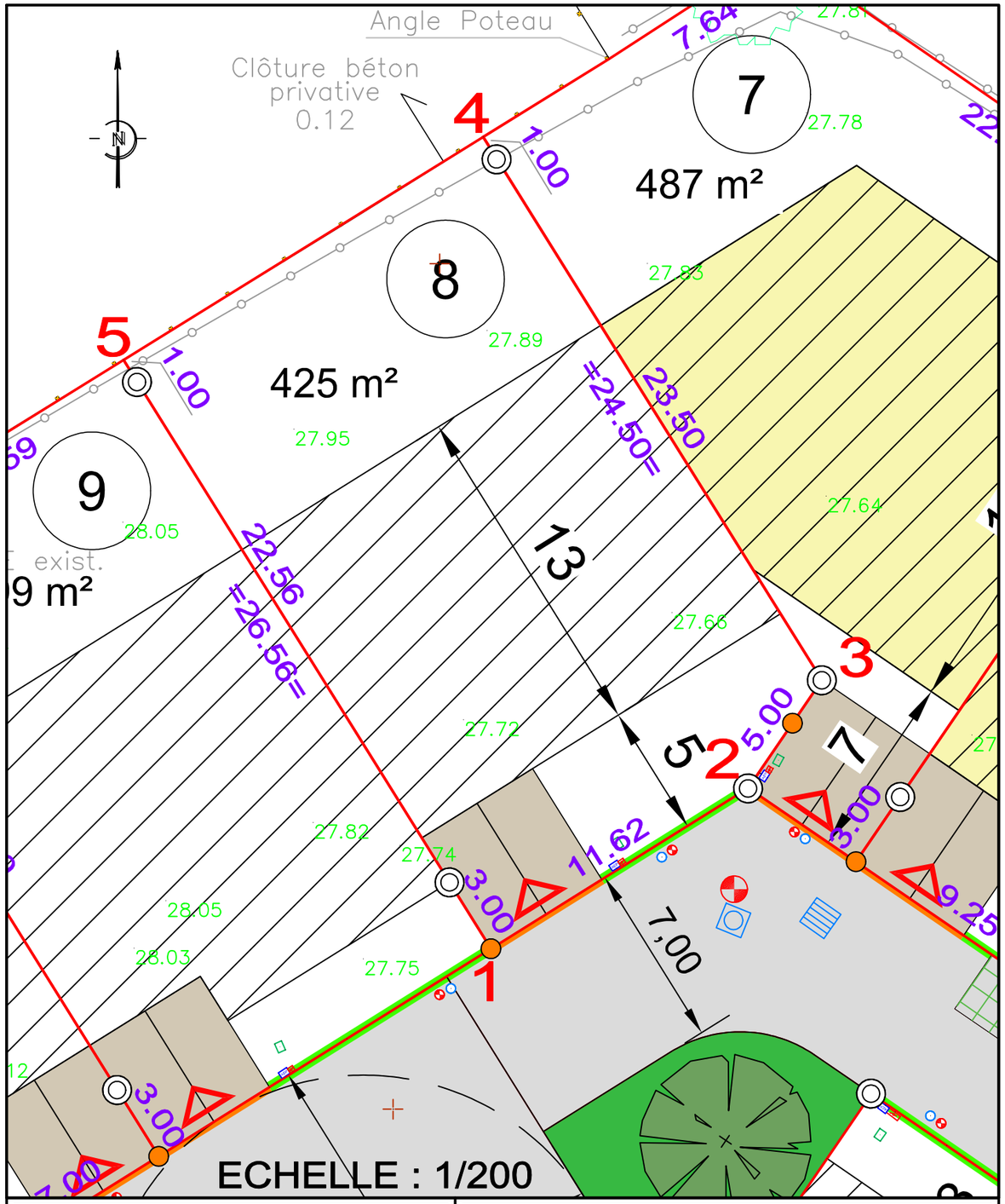
POUR MÉMOIRE : PLU 3 PL / LOG

- ZONE CONSTRUCTIBLE CONCERNANT UNIQUEMENT LES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES
- LA HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES LIMITÉE EN REZ-DE-CHAUSSÉE
- ACCÈS LOT AUTORISÉ
- FONDATION DE MURET
- CANIVEAU CS1
- REGARD EU
- REGARD EP
- GRILLE EP 30x70 ou 40x40
- 0.00 ALTITUDE DU TERRAIN NATUREL APRES TRAVAUX
- BORNE, PIQUET

Récolement

- TABOURET EU
- TABOURET EP
- CITERNEAU TELECOM
- COFFRET EDF
- COMPTEUR AEP

PLAN DE COMPOSITION



COORDONNEES DU PERIMETRE - LOT 8

SOMMET	X	Y	DISTANCE	ANGLE
1	1359292.01	6215501.81	11.62	100.00g
2	1359301.86	6215507.96	5.00	173.74g
3	1359304.69	6215512.09	24.50	126.26g
4	1359291.71	6215532.87	16.20	100.22g
5	1359277.94	6215524.34	26.56	99.78g

ALTITUDE DES OUVRAGES APRES REALISATION DES TRAVAUX

COTE DE VOIRIE SUR COFFRET EDF : 27.62

COTE DE RADIER SUIVANT PLAN DE RECOLEMENT DE L'ENTREPRISE

BRANCHEMENT EU : 26.47

BRANCHEMENT EP : 26.60

LES COTES DEVRONT ETRE CONTROLEES PAR LE CONSTRUCTEUR

- L'emplacement des coffrets branchements et attente et leurs altitudes sont donnés à titre indicatif.
- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements et ces altitudes pour toute raison d'ordre technique.
- L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF 400A ou des bornes pavillonaires FT sur les lots.